

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC AWF 1

Date de révision: 22.01.2018

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC AWF 1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Lubrifiant, lubrifiants et agents de fluage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ROWE MINERALOELWERK GMBH	
Rue:	Langgewann 101	
Lieu:	D-67547 Worms	
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
e-mail:	info@rowe-mineraloel.com	
Internet:	www.rowe-mineraloel.com	
Service responsable:	Kundenservice	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Mainz (DE; E) +49 (0)6131-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

aucune/aucun

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Gras.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
68425-15-0	di-tert-dodecyl polysulfides			1-10%
	270-335-7			
	Aquatic Chronic 4; H413			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC AWF 1

Date de révision: 22.01.2018

Page 2 de 5

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Appeler immédiatement un médecin. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune/aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Information supplémentaire

Refroidir les conteneurs exposés à un danger en cas d'incendie

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

6.4. Référence à d'autres rubriques

aucune/aucun

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les réglementations nationales doivent être également observées!

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC AWF 1

Date de révision: 22.01.2018

Page 3 de 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter: Acide fort, bases fortes, Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Conserver à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
8.2. Contrôles de l'exposition
Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. nitriles. 0,4mm >240min

Protection respiratoire

Aucune mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	caractéristique, marron clair
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	>7
------------	----

Modification d'état

Point de fusion:	185 °C
------------------	--------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>250 °C
--	---------

Point d'éclair:	>200 °C
-----------------	---------

Densité (à 20 °C):	~0.95 g/cm ³ DIN 51757
--------------------	-----------------------------------

Hydrosolubilité:	insoluble
------------------	-----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

possibles avec des oxydants puissants. Décapage et acides

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC AWF 1

Date de révision: 22.01.2018

Page 4 de 5

10.4. Conditions à éviter

Dans des conditions normales, le produit est stable et des réactions dangereuses sont improbables.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acide fort, bases fortes, Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Début de décomposition à des températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, aldéhydes, cétone. Oxydes de soufre. Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Irritation et corrosivité**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

En concertation avec les services de traitement des déchets, et après prétraitement physico-chimique, déposer avec les ordures ménagères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC AWF 1

Date de révision: 22.01.2018

Page 5 de 5

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les données mentionnées dans cette fiche technique de sécurité satisfont aux législations nationales et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur échappent cependant à notre connaissance et à notre contrôle. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les prescriptions légales nécessaires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)